

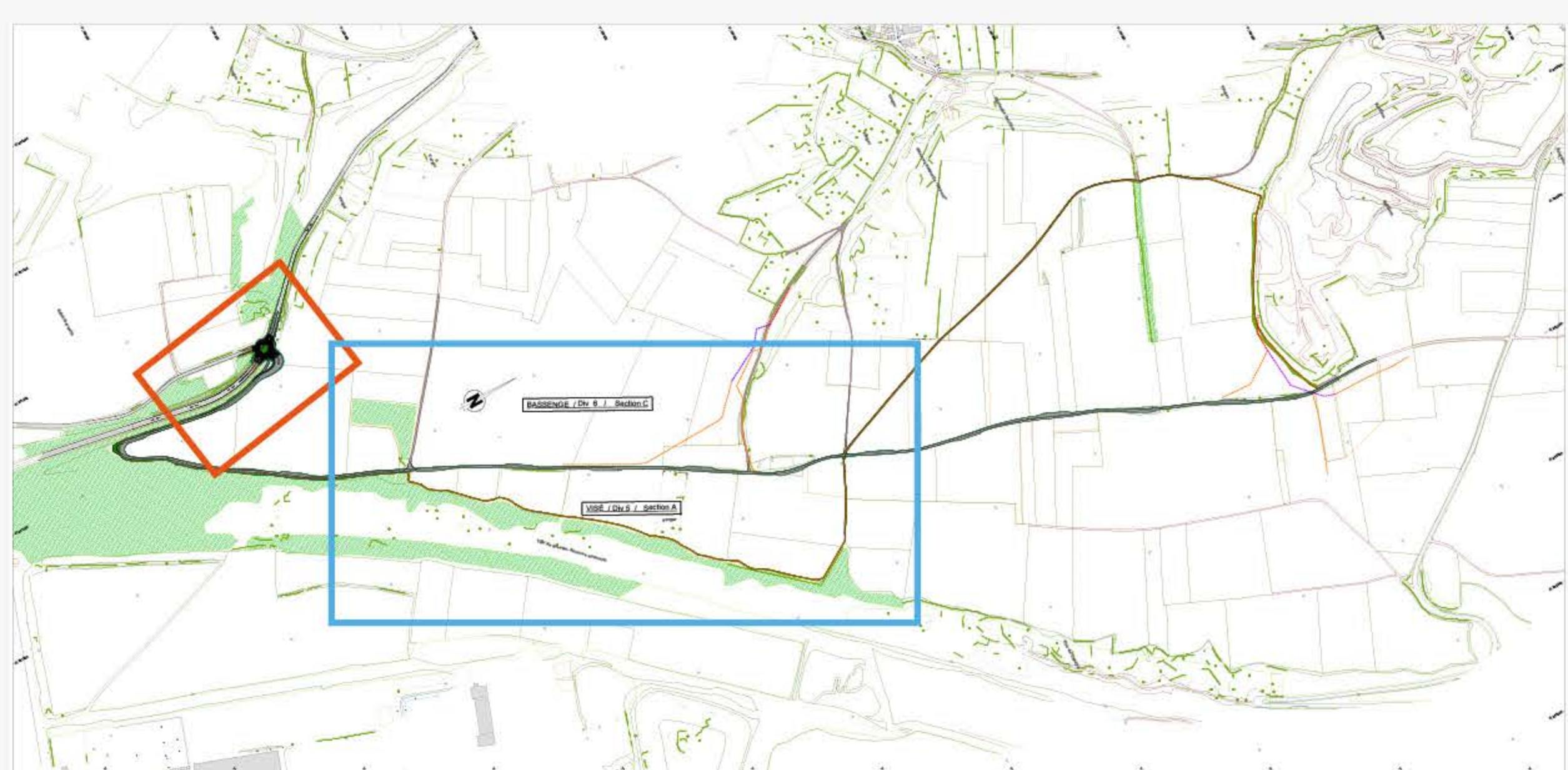
Mobilité camions

Dans la demande de permis :

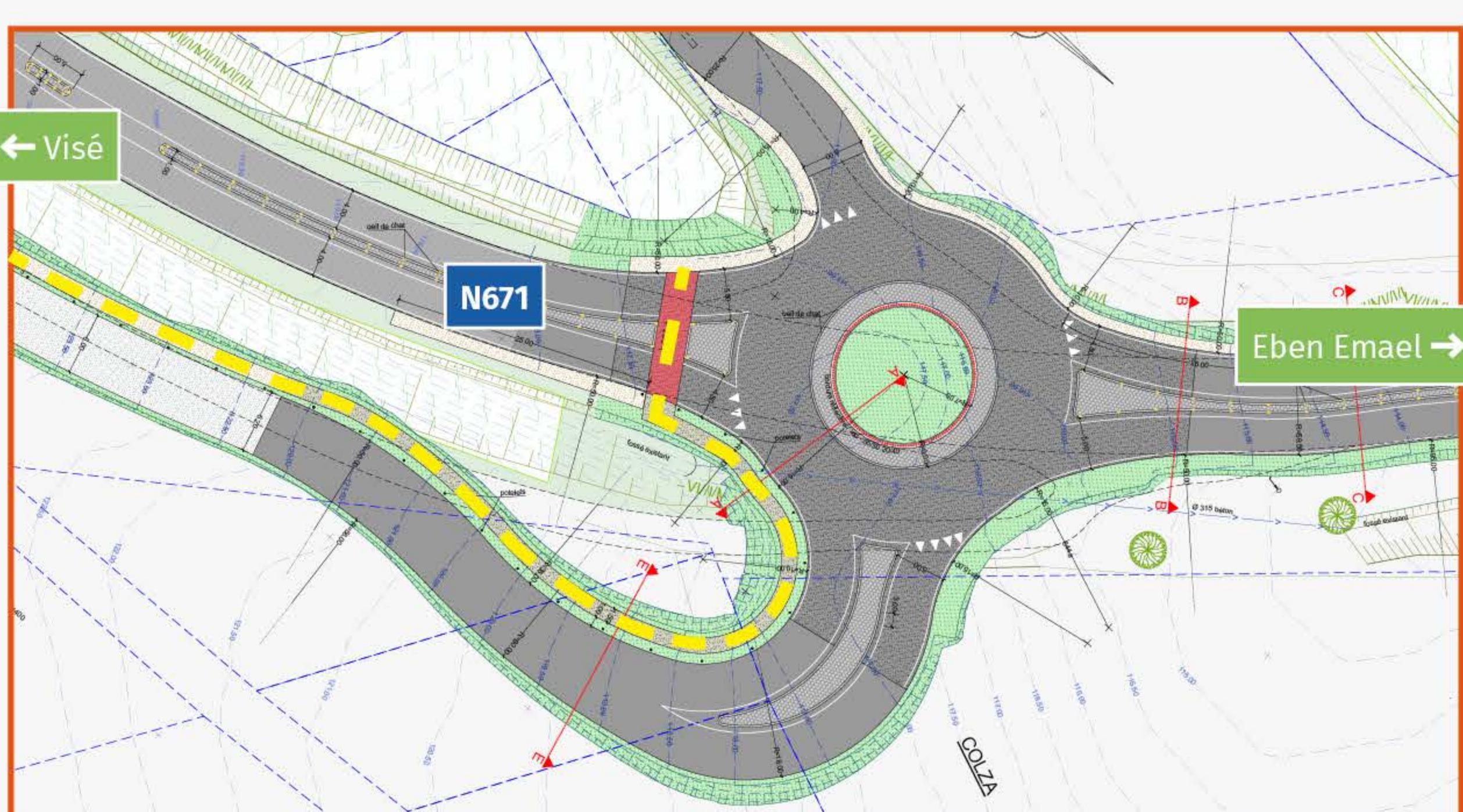
- Les camions ne passent plus par le village d'Eben Emael.
- La sortie du site se situe au sud de la carrière par la voie de Liège réaménagée.
- La jonction à la N671 se fait via la construction d'un nouveau rond-point.



Détail du chemin camions depuis la carrière jusqu'à la N671 via la voie de Liège

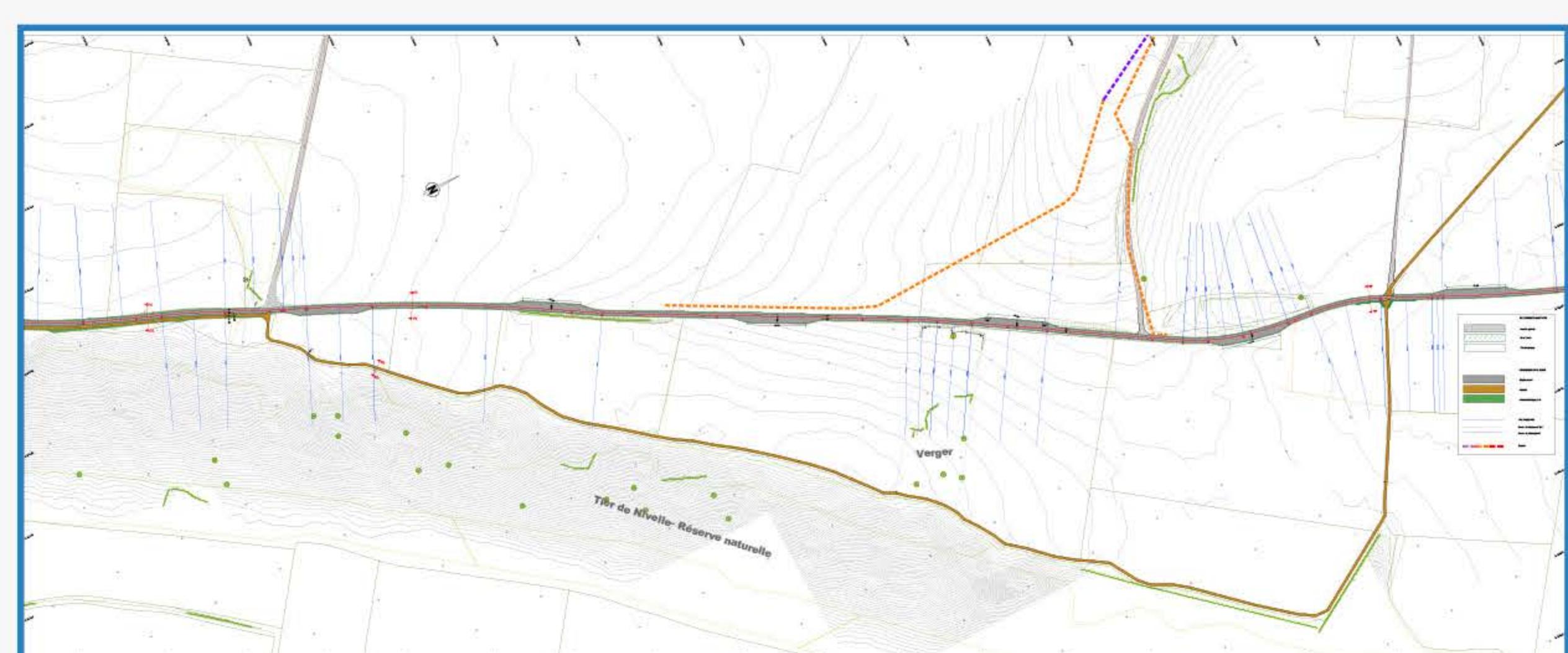


Raccordement à la N671 par la création d'un rond-point



Chemin pédestre

Empierrement de la voie de Liège et création d'aires de croisement



Situation actuelle



Situation projetée

Mobilité douce

- **Le RAVeL Robin Thier est sécurisé** : plus aucune activité de camions de ce côté-là. L'entrée actuelle de la carrière sera entièrement fermée par un écran de verdure.
- **Le sentier piéton est distinct** du passage des camions sur 80% du tracé entre la N671 et la carrière.
- Le sentier sera réalisé dès réception du permis afin de **ne pas entraver les itinéraires de promenade existants**. Différents contacts ont été pris avec les agriculteurs concernés.
- Le sentier piéton s'inscrit dans la cartographie des **chemins de promenades touristiques sur la Montagne Saint Pierre**. Il mènera à des points de vue au sein de la carrière réhabilitée.
- Des points de vue en bordure et au sein de la carrière permettront l'**observation de la faune et flore qui se sera développée**.
- **Des panneaux didactiques** accompagneront les promeneurs dans leur compréhension du paysage.

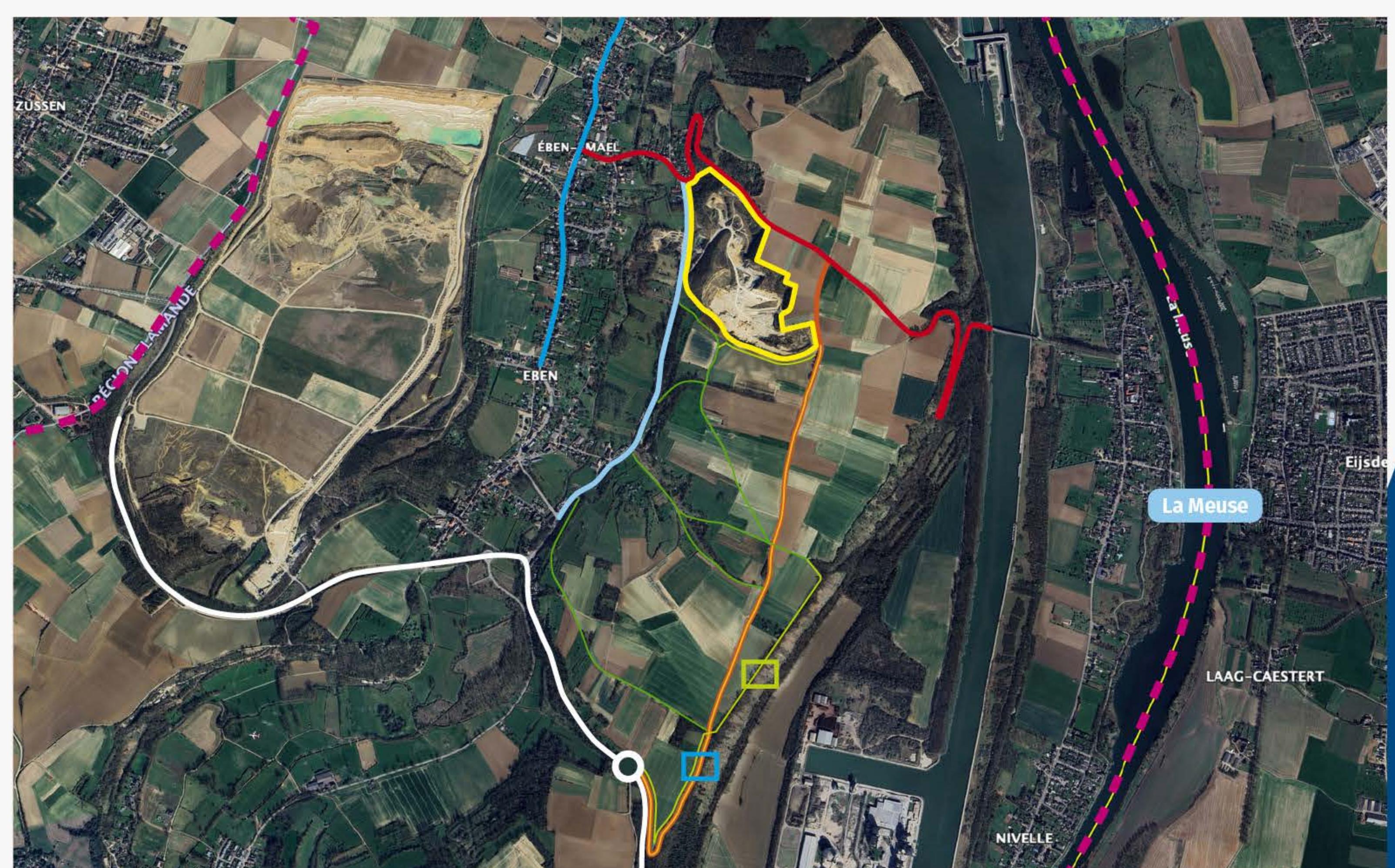
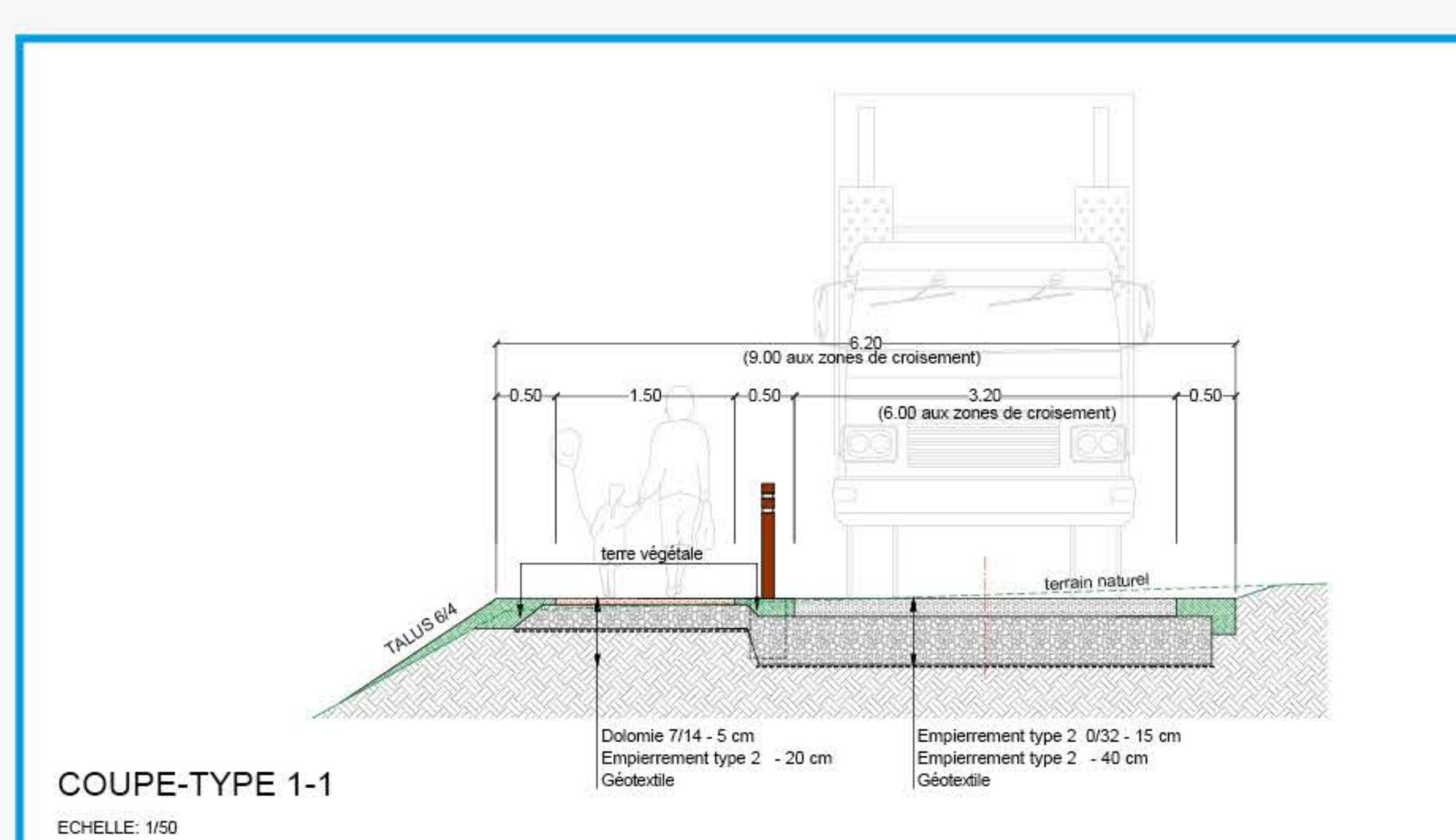
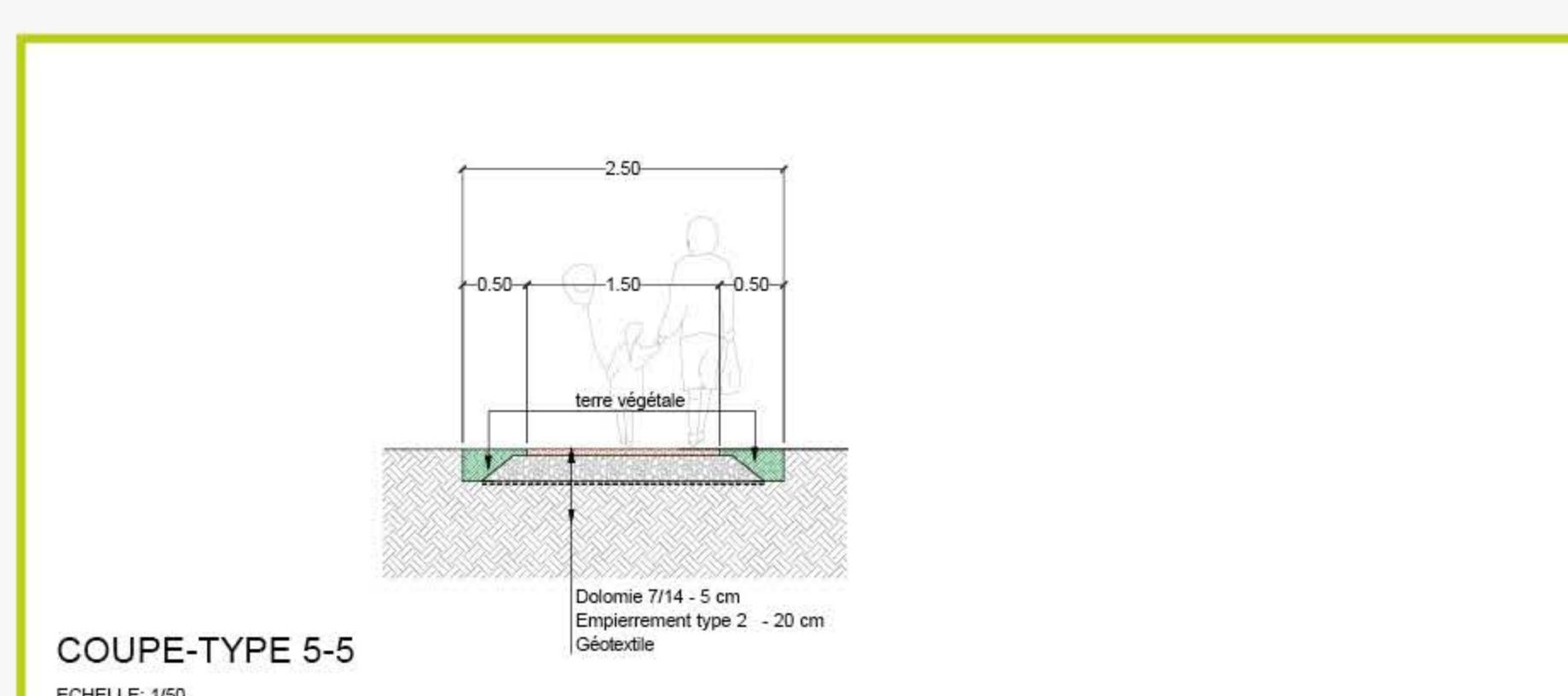


Image de synthèse qui illustre les points de vue sur les falaises et les zones d'intérêt biologique au sein de la carrière réhabilitée.

■ Carrière Marnebel
■ Rue du Garage
■ Rue du Vicinal
■ RAVeL Robin Thier
■ Rue Haute

■ Voie de Liège - Maastricht
■ N671
■ Frontière
■ Chemins piédestres existants

■ Chemins piédestres à créer
■ Passage proposé dans le permis pour les camions
■ Création d'un rond-point de raccordement à la N671